

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE  
DE GOVEN

SEANCE DU 11/12/2023

DATE DE CONVOCATION : 05/12/2023

CONSEILLERS EN EXERCICE : 27

**PRESENT(S)** : Norbert SAULNIER, Yannick TRINQUART, Patricia PERSAIS, Olivier TORTELIER, Nathalie BERTHO, Marie-Hélène AUBREE, Laurent KERIVEL, Bruno LEROY, Yannick GOUGEON, Nathalie BLOMMAERT, Nathalie DREAN, Mickaël TANGUY, Fabienne HEMERY, Sylvie AGAËSSE, Karine CHEVALIER, Christophe LERAY, Aurélie SAULNIER, Martine BOUGAULT, Fabrice GAUBERT, Magali POISSON-VANNIER, Nicolas ELLEOUE

**PROCURATION(S)** : Loïc HERVOIR donne pouvoir à Norbert SAULNIER, Gwenaëlle FAURE à Karine CHEVALIER, Géraldine TRONCA à Marie-Hélène AUBREE, Jean François PLAIN donne pouvoir à Martine BOUGAULT

**ABSENT(S)** : Ronan GUIBERT (excusé), Florence GOURMELEN

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Bruno LEROY

**Finances 2023.12.012 DEMANDE DE SUBVENTION A LA REGION DANS LE CADRE DE LA POURSUITE  
DE LA SECURISATION DES ARRÊTS DE CAR**

M. Yannick TRINQUART, Adjoint à l'aménagement et au cadre de vie, rappelle au conseil municipal les délibérations :

- n° 2019.06.005 de réalisation de travaux de sécurisation des arrêts de car sur la RD 44
- n° 2020.06(2).002 de réalisation de travaux de sécurisation des arrêts de car sur la RD 44, la RD 36 et le bourg
- n° 2021.06.003 de poursuite de la sécurisation des arrêts de car
- n°2022.11.005 demande de subvention à la région dans le cadre de la poursuite de la sécurisation des arrêts de car

Il explique au Conseil municipal que le programme de sécurisation des arrêts de car sur Goven se poursuit en partenariat avec les services de la Région Bretagne, et suivant ses directives, la Région étant l'autorité organisatrice des transports scolaires (Breizh'go). Pour cette année 2023, des travaux sont menés sur 3 arrêts de car situés le long de voies communales au niveau des lieux-dits : La Ruais, la Gombauidière, la Hilandais, et d'un arrêt situé sur la route départementale n°36 au niveau du lieu-dit le Gonlois. Le budget de cette opération est de 108 944,70 € HT, comprenant les travaux et l'acquisition des 3 abris-voyageurs.

Il explique qu'une subvention peut être sollicitée auprès de la Région dans ce cadre de travaux de sécurisation.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- DECIDE de solliciter une subvention auprès de la Région dans le cadre de la poursuite du programme de sécurisation des arrêts de car, pour les travaux réalisés aux arrêts de La Ruais, la Gombauidière, la Hilandais, et au Gonlois,
- AUTORISE le Maire à signer tout document permettant l'application de cette décision.

Le Maire, Norbert SAULNIER



Le/La secrétaire de séance,

Certifié exécutoire  
Mis en ligne le 19/12/2023  
Le Maire Norbert Saulnier

